

ABONNEMENT

Sauvur
Un an 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la réduction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 10 SEPTEMBRE

ELECTIONS LÉGISLATIVES du 22 septembre 1889

CANDIDATS CONSERVATEURS

Arrondissement de Saumur

M. EUGÈNE BERGER
Député sortant.

Arrondissement de Baugé

M. LACRETELLE
Général de division, député sortant.

LE TONKIN

Placement de père de famille

« Prépare-toi à voir l'argent et les soldats de la France s'engloutir peu à peu dans un gouffre sans fond... Qu'allons-nous faire ici ? Succomber sans profit et sans gloire... Pourvu que la France, en dépit de nos efforts jamais marchandés, ne laisse pas dans ces mers un lambeau de son honneur. »

C'est en ces termes que le glorieux amiral Courbet flétrissait, en 1885, la fatale entreprise aussi déplorablement poursuivie que maladroitement engagée par les Ferry, les Constans et autres Tricoche.

A cette époque, à la veille des élections, le Tonkin de M. Jules Ferry nous coûtait déjà :

Plus de CINQ MILLE MORTS,
Environ UN MILLIARD de dépenses.
L'état exact des pertes pendant la période dite « de conquête » n'a jamais été oublié, sauf pour l'année 1884. On a avoué une mortalité de 50 pour cent de l'effectif, tant pour faits de guerre que pour cause de maladie.

Depuis lors, nous serions entrés, s'il fallait en croire les opportunistes, dans la période dite « de pacification ».

Que nous a coûté cette période ?
Un député républicain, M. Andrieux, a, d'après les documents officiels, établi ce formidable bilan :

	Morts.	Impropre au service par suite de maladies.
1885	3,778	7,799
1886	1,668	9,960
1887	1,456	5,900
1888 au 1 ^{er} avril	1,030	5,000 au 1 ^{er} septembre
	7,932	28,639

Soit, en quatre ans, 36,591 hommes ; l'effectif d'un corps d'armée !

On sait comment les électeurs ont répondu, il y a quatre ans, aux partisans de la politique tonkinoise.

Ce qu'ils ont dit aux « conquérants » de 1885, ils le répéteront avec plus d'énergie encore aux prétendus « pacificateurs » de 1889.

INFORMATIONS

CONSTANS ET SUSINI

M. de Susini, député de la Corse, envoie à M. Constans une provocation de duel à mort

pour vider la question de Toulouse « entre république opportuniste et république nationale, démocratique sociale ». Ce télégramme débute ainsi : « Vous violez toutes les libertés. Vous provoquez la guerre civile. Vous êtes un véritable dictateur. Vous avez fait attenter à ma vie avant-hier par vos mouchards. Vous avez hier fait écharper vos compatriotes. Je n'ai échappé que par miracle au fer de vos sicaires. Vos agents ont tenté de mettre le feu à un théâtre pour brûler 3,000 concitoyens. Assez... si vous n'êtes pas un lâche, répondez oui. » M. Constans répondra non.

UN MAUVAIS TOUR

Les sous-officiers et soldats retraités demandent, depuis six ans, l'unification de leurs retraites. Pour arriver à leur but, ils avaient réclamé l'appui de la plupart des députés, en particulier.

Ceux-ci se hâtèrent de leur écrire les plus belles promesses, promesses que la plupart des députés de la gauche n'ont pas manqué d'oublier en votant, les 1^{er} et 2^o juillet 1889, contre l'unification réclamée.

La Société des sous-officiers et soldats leur joue le mauvais tour de publier les promesses écrites, et en regard les votes contraires.

La série commence par Gobron, député des Ardennes, « lequel s'intéresse à beaucoup d'affaires. C'est peut-être pour cela qu'il a oublié celle-là » ; viennent ensuite Jacquier (Rhône) et Sabatier, « que les électeurs d'Oran envoient plaider pour les juifs. Il paraît qu'il les défend très bien. »

La série continuera.
Suivent ensuite les noms de l'hirsute franc-maçon Colfavru, de Floquet, de Laborrière.

MANŒUVRES ÉLECTORALES

Il serait impossible de citer tous les faits de basses rancunes à l'actif des gouvernementaux, qui nous sont signalés. Voici cependant ce qui vient de se passer dans la Haute-Garonne :

M. Jacques Pion, député conservateur, a demandé au maire d'une commune, pour faire une conférence, la salle de la mairie, ou tout au moins la cour. On lui a refusé cette faveur.

M. Cruppi, candidat de M. Constans, a fait la même demande. Alors le maire a fait afficher, sur papier blanc, l'avis suivant :

« Commune d'Aulon, canton d'Aurignac.

» M. le maire invite les électeurs à se rendre, dimanche 18 août, à huit heures du soir, à la mairie, pour assister à une conférence qui y sera faite par M. Cruppi, candidat républicain aux prochaines élections législatives.

» SARRAUTE, maire. »

Au-dessous, le sceau de la mairie d'Aulon.

Voilà quels sont les procédés électoraux du régime républicain.

ALGÉRIE

Alger, 9 septembre.

L'escadre de la Méditerranée a offert hier une splendide réception aux officiers de la garnison d'Alger, à bord du vaisseau-amiral *Le Formidable*. L'amiral Dupetit-Thouars, re-

cevant le général Bréart, a rappelé qu'il y a trente-quatre ans, le 3 septembre, nous combattions, à Sébastopol, un adversaire chevaleresque et généreux auquel, après la bataille, nous avons tendu une main loyale et que nous comptons aujourd'hui parmi nos amis.

Ces paroles, prononcées d'une voix vibrante, ont été très applaudies.

Le général Bréart a répondu en s'associant à ces paroles.

LA GARDE RÉPUBLICAINE A CHARLEROI

On mande de Charleroi :

« Toute la ville est pavée aux couleurs françaises et belges en l'honneur de la garde républicaine.

» Une animation indescriptible règne dans les rues ; les quais de la gare sont noirs de monde, attendant l'arrivée du train.

» A peine descendus du train, les gardes républicains sont entourés.

» Le président du Cercle liégeois leur a adressé quelques paroles de bienvenue.

» A l'Hôtel de Ville, le bourgmestre, au nom de l'administration communale, reçoit officiellement la musique de la garde.

» Le chef de musique remercie au nom des musiciens.

» Le cortège se rend ensuite à l'Athénée, dont la cour est décorée pour la circonstance. Environ 15,000 personnes s'y trouvent réunies.

» La musique de la garde prend place, à trois heures et demie, sur l'estrade qui lui est réservée, et entonne la *Brabançonne*, aux acclamations de la foule.

» Le concert n'a été qu'une longue suite d'ovations les plus enthousiastes. »

ÉTRANGER

La catastrophe d'Anvers

Anvers, 9 septembre.

Le parquet, représenté par MM. de Nieulant, substitut, et van Cutsem, juge d'instruction, a fait une descente dans les bureaux de M. Corvilain, place de la Commune.

Le propriétaire de la cartoucherie, revenu de Paris le matin même, a été longuement interrogé.

Tous ses livres de commerce ont été saisis.

Le parquet a mis M. Corvilain en prévention du chef d'homicide par imprudence. Communication du dossier concernant la cartoucherie a été demandée au gouvernement provincial.

Il paraît que M. Corvilain n'a observé aucune des conditions auxquelles avait été subordonnée l'autorisation à établir son industrie.

C'est ainsi qu'une machine à vapeur était installée dans les plus mauvaises conditions et fonctionnait toute la journée au milieu de la cartoucherie.

D'autre part, M. Corvilain ne pouvait avoir en dépôt plus de 300 kilos de poudre.

Le procureur du roi a demandé l'arrestation de M. Corvilain. M. le juge d'instruction

van Cutsem, à qui il appartient de délivrer le mandat d'arrêt, n'a pas encore pris de décision.

L'embrassement des magasins à pétrole continue ; il ne faut pas songer à éteindre les parties déjà enflammées. En ce qui concerne les réservoirs demeurés indemnes jusque-là, on peut dire qu'ils échapperont au désastre. Grâce aux digues construites, aux tranchées creusées, et grâce aussi à la solidité des constructions, le feu a pu être facilement circonscrit. Des torrents de fumée noire et épaisse s'élèvent dans le ciel ; de temps à autre, des flammes gigantesques de 200 mètres de hauteur zèbrent l'horizon opaque. Une chaleur torride règne aux abords des docks. Mais le feu, faute d'aliments, ne peut tarder à s'éteindre de lui-même.

C'est au milieu de cette atmosphère empestée que les pionniers continuent à déterrer les cadavres ou plus exactement les lambeaux de cadavres.

Jusqu'à présent on a retrouvé environ 200 corps ou des débris équivalant à ce nombre. Au milieu de l'entonnoir de trois cents mètres de tour et de huit mètres de profondeur creusé par l'explosion, on a retrouvé des débris de machines à vapeur, de fours à fondre le métal, etc.

La présence de tous ces instruments et appareils dans une cartoucherie explique surabondamment l'explosion ; il y a lieu de s'étonner d'une chose, c'est qu'elle ne se soit pas produite plus tôt.

NOUVELLES MILITAIRES

AU CAMP DE CHALONS

Le soir de son arrivée, M. de Freycinet s'est rendu, escorté par des dragons qui portaient des torches, à l'ex-palais impérial, qui était brillamment illuminé.

Le 5, dans la matinée, le ministre s'est rendu en voiture sur le terrain, où attendaient trois divisions de cavalerie et neuf batteries à cheval, près de 10,000 chevaux. Après avoir reçu les honneurs réglementaires, il s'est arrêté sur un point d'observation, et les divisions sont venues tour à tour simuler devant lui le combat des grandes masses de cavalerie. Le ministre a remis ensuite plusieurs croix de la Légion d'honneur et des médailles militaires.

A 14 heures 1/2, M. de Freycinet réunissait à une table de 66 couverts les officiers généraux et supérieurs. Au dessert, le général de Galliffet a salué le ministre de la guerre et lui a porté un toast. M. de Freycinet, très ému, a bu à la cavalerie, à son passé, à son présent, à son avenir, à ses généraux, et tout d'abord au général de Galliffet, « ce chef éminent que ses talents et ses services mettent hors pair. »

A une heure de l'après-midi, le ministre de la guerre a visité successivement la ferme de Bouy, transformée par le service des remontes en dépôt de transition ; l'école normale de tir et l'hôpital ; il a quitté le parc de Mourmelon-Camp à quatre heures, retournant à Paris. Il a été accompagné pendant toutes les opérations

par les généraux L'Hôte, d'Espuilles, Robillot, Loizillon, Haillot, Brault, Rothwiller, d'Ussel, Effantin, de Lignières, de Kerbrecht, Baillet, de Serlay, de Sesmaisons, Danloux, Jacquemin, Dombraf, etc.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR

LE NOUVEAU COMMANDANT DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Par décision ministérielle du 7 septembre :

M. le général Jacquemin, commandant la brigade de cavalerie du 9^e corps d'armée, à Tours, est nommé au commandement de l'École d'application de cavalerie, à Saumur.

M. Danloux, commandant de l'École de cavalerie, est nommé au commandement de la brigade de cavalerie du 9^e corps d'armée, à Tours.

On se rappelle que le général Jacquemin était, à Saumur, il y a quelques années, lieutenant-colonel commandant en second l'École de cavalerie. Il a laissé à l'École les meilleurs souvenirs, et sa nomination au poste qui vient de lui être confié sera saluée de toute la cavalerie.

DÉPART DES TROUPES

Ce matin, à 6 heures, les troupes ont quitté Saumur se dirigeant vers Montreuil. Des manœuvres auront lieu, durant le parcours, au Coudray-Macouard et dans les environs de Montreuil.

Les troupes rentreront sur le territoire de la Vienne, où une manœuvre de nuit doit avoir lieu à Trois-Moutiers.

Nous n'aurons plus à Saumur d'agglomération de troupes. La grande revue se passera dimanche à Loudun. De là, toutes les troupes rentreront dans leur casernement respectif; seul, le 135^e traversera notre ville pour retourner à Angers.

Ainsi que nous l'avons dit, c'est la musique du 32^e de ligne qui a donné le concert hier soir. Il y avait foule au Square du théâtre et sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

LA RÉUNION ÉLECTORALE DE SAMEDI

Samedi dernier, à 3 heures, il y a eu réunion publique au théâtre, pour nommer un candidat républicain au scrutin du 22 septembre.

Cette réunion n'a pas marché comme sur des roulettes, à en juger par le compte rendu qui en a été fait. Après bien des épreuves, M. le docteur Lyonnet, sur lequel on avait fondé quelque espoir, a refusé toute candidature, en priant l'assemblée de voter pour M. Léon Renault, avocat; mais celui-ci n'ayant pas la

moindre chance de succès, plusieurs nouvelles candidatures ont été mises en avant par le président de l'assemblée, entre autres celle de M. Demangeat! A cet instant le public quitte la salle. C'est désespérant. Impossible de mettre la main sur un candidat sérieux.

Une dernière et décisive réunion est annoncée pour mercredi soir, à 8 heures, également au théâtre.

VOLONTARIAT D'UN AN

Deux jeunes gens seulement de Maine-et-Loire ont subi avec succès les épreuves écrites de l'examen pour l'admission au volontariat en 1889. Ce sont :

M. Rouard, Daniel, d'Angers;

M. Gibouin, Auguste-Joseph, de Cholet.

Le minimum des points fixé par M. le ministre de la guerre était 440.

Nous lisons dans l'Anjou :

« Nous avons la douleur d'apprendre la mort de M. Alexandre Mabile de Chêne, décédé dans sa 63^e année, le 24 août, au château de la Crochardière, à Cheviré-le-Rouge, près Baugé.

« Cette mort met en deuil les familles Alexandre, Arthur, Armand, Alfred et Georges du Chêne, de Langotière, des Poissonais, comte de Thiennes, de Russon, vicomte de Saint-Paul, Nivellean de la Brunière, baron de Beauchamp, Perrot de Pronleroy, comte Le Bret, de Brehier, de la Rüe du Can, de Crochard, de Jourdan, etc.

« Nous adressons à la famille du défunt l'expression de nos plus vifs sentiments de condoléance et de notre respectueuse sympathie. »

MARS ET SATURNE

Le présent mois de septembre sera remarquable par un événement astronomique tellement rare qu'il ne s'est pas produit une seule fois depuis trois ou quatre mille ans qu'on observe le cours des astres. La planète Mars viendra se placer si près de la planète Saturne, que ces deux corps célestes ne sembleront en faire qu'un pendant la nuit du 19 au 20 septembre.

Le lever du soleil interrompra les observations à Paris et dans toute l'Europe occidentale; mais on pourra les continuer en Amérique jusqu'au moment de la plus grande approche qui se produira à 8 heures du matin.

Réunion électorale à Angers

Vendredi soir, une réunion électorale, organisée par les opportunistes, a eu lieu salle Gardais, faubourg Saint-Michel.

A 8 h. 1/2, on procède à la formation du bureau. M. Autré est nommé président, MM. Brossard et Aubé assesseurs, et M. Soreau secrétaire.

Le président donne la parole à M. Peyssonnié.

La salle est très boueuse et au dehors une foule nombreuse manifeste des sentiments peu sympathiques. Malgré la voix puissante de l'orateur, on n'a presque rien entendu de la première partie de son discours.

Enfin, dans les quelques mots qui sont parvenus jusqu'à nous, le procureur de Dieppe a fait le procès de la République, et n'a même pas ménagé les ministres actuels. Un mot, qui sans doute lui aura échappé et qui a fait bondir les républicains. M. Peyssonnié a osé dire : « M. Constans n'est rien. »

Les changements si fréquents de ministères ont fait dire au procureur une parole que nous n'écrivons pas, mais qui encore a vivement blessé l'auditoire; pour un Monsieur tout au moins bien élevé, nous le croyions plus réservé.

Il a parlé de Wilson, mais en termes presque élogieux: le gendre du président de la République a pu commettre quelques fautes que la loi n'avait pas prévues, dit-il, et que, par conséquent, ne pouvait punir; lui, M. Peyssonnié, procureur de la République, ne pouvait rien faire, il n'est pour rien dans le trafic des décorations ni dans le jugement. L'orateur a été mal avisé de flatter Wilson qui n'a jamais été l'ami du *Patriote*.

Il explique son programme, qui est très long; c'est que M. Peyssonnié a, en effet, des vues qui lui sont particulières.

Il veut le maintien du Sénat, car, dit-il, si nous avons une Chambre réactionnaire, nous aurons un Sénat républicain. (La foule hurle et proteste.) D'après lui, le Sénat serait élu par le suffrage universel.

Comment l'orateur, qui est très intelligent, peut-il faire croire à l'assemblée que si la Chambre élue par le suffrage universel est réactionnaire, le suffrage universel élira un Sénat républicain?

L'orateur, on le voit, ne siège pas à son tribunal; il est fortement gêné par les interpellations, les huées et les sifflets.

Il oublie qu'il est le candidat des opportunistes, il avoue qu'il siègera avec Basly, Camélinat et autres socialistes. L'effervescence est à son comble. Le procureur n'en peut plus; il s'aperçoit qu'il a fait fausse route, il prie l'auditoire de voter pour lui, et dit que si le docteur Guignard a une voix de plus que lui au premier tour, il se retirera et travaillera de tout son pouvoir à la réussite de M. Guignard. Il ne se met pas à genoux pour réclamer les suffrages, lui, républicain dès le lycée, élève, professeur, magistrat toujours républicain.

Après cette longue harangue, des contradicteurs nombreux se présentent.

Le premier déclare que M. Peyssonnié est un candidat comme tous ceux qu'on a vus jusqu'à ce jour, il promet monts et merveilles, et

quand il y sera, il sera comme les autres.

Cet orateur improvisé demande donc l'abstention générale et loue le socialisme. M. Peyssonnié se fâche, il s'avance jusque dans la foule et déclare que si on ne vote pas pour les candidats républicains (pour lui), les réactionnaires passeront et nous aurons la guerre avec l'étranger, un monarque n'hésitera pas à fusiller l'ouvrier, et d'un ton tragique il finit en disant : *Vous serez mitraillés.*

Quelqu'un dit, un socialiste sans doute, que les intérêts de ceux qu'on envoie à la Chambre sont de nous exploiter, mais que si les monarchistes faisaient la guerre, l'ouvrier se battrait dans les buissons et serait le maître.

M. Peyssonnié lui répond avec à-propos que les luttes contre l'armée et contre les monarchies sont stériles. Il rappelle longuement la Commune et profite de cette occasion pour dire que Boulanger tirait sur le peuple.

Un troisième interrupteur lui décoche une flèche qui lui fait joliment faire la grimace; il le remercie d'abord d'avoir présenté son programme qui frise de beaucoup le socialisme, mais il reconnaît que M. Peyssonnié est par trop le candidat officiel; il lui rappelle que M. Constans, qu'il déclarait au début *n'être rien*, a été lui aussi procureur à Toulouse. La situation du candidat, procureur de la République, ne nous convient pas, ce n'est pas un homme du peuple. Il parle des bienfaits de la République, mais qu'a-t-elle fait de bien depuis bientôt vingt ans? Si un patron avait un ouvrier qui eût ainsi abusé de sa patience, il l'aurait mis depuis longtemps à la porte; il nous faut la révision, l'orateur ne veut aller ni avec la droite ni avec Boulanger.

La droite est composée de Français, et, chaque fois qu'elle demande quelque chose de bon, pourquoi ne le lui accorderions-nous pas?

On crie Guignard! Guignard! Guignard! M. Guignard arrive.

M. Peyssonnié lui serre la main et paraît déconfit de l'ovation faite à M. Guignard.

Le contradicteur continue d'agacer M. Peyssonnié; il rappelle le procès Wilson et celui de Boulanger. Le candidat à la veste essaye de répondre, il est à bout d'arguments; il avait cependant une liasse de papiers qu'il retournait comme quelqu'un qui a un long discours à faire, mais au diable les interruptions, on n'interrompt pas ainsi un procureur qui a laissé de si bons souvenirs à Saumur!

M. Peyssonnié reprend la parole: ici c'est le bouquet! Messieurs, dit-il, croyez-vous que c'est pour m'amuser que je suis venu ici! J'ai sacrifié une excellente saison de bains de mer pour venir vous parler. Autrefois j'ai souffert de la faim et de la soif, je n'avais pas le sou, j'ai fait ma position.

Ah! mais, ça devenait touchant; ces magistrats font jouer toutes les cordes. Il paraît ce-

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

DEUXIÈME PARTIE

IV. — LE FANTÔME

(Suite)

En ce moment même, l'aubergiste entrait pour apporter une bouteille de vin blanc de Seyssel, qui avait conquis les sympathies de l'excellent major.

— Eh bien, comment va votre locataire? demanda celui-ci, de l'air dont il aurait dit: Quelle heure est-il?

— Il a eu le délire, mais, depuis quelques instants, il est plus tranquille. Le docteur a ordonné de lui faire prendre ce soir une potion calmante. Il ne sera pas nécessaire de le veiller toute la nuit... Pas plus qu'hier, d'ailleurs: ce qui est d'un bon augure, ajouta Regneux. On ira seulement voir une fois ou deux s'il n'a besoin de rien...

Sur ce mot, l'aubergiste quitta l'appartement.

Presqu'en même temps, Polly tendit son front au baiser de son oncle, dit bonsoir à Lieschen, et sortit à son tour.

Rentrée dans sa chambre, elle tomba à genoux au pied de son lit, et éclata en sanglots...

— Il me semble pourtant bien qu'il avait dit n'être pas marié! soupirait-elle au milieu de ses larmes.

Et elle demeura longtemps ainsi, abîmée dans sa douleur, priant et pleurant, espérant la mort...

Machinalement elle se déshabilla, revêtit son peignoir de nuit et se coucha.

Il y avait plus de deux heures que Macdowal, et probablement Lieschen, goûtaient les douceurs du sommeil. Un peu après onze heures, Regneux avait fait une visite au malade.

Minuit venait de sonner.

Tout le monde reposait dans l'auberge.

La chambre où dormait Raoul était silencieuse, à part le tic-tac léger d'une pendule ornant la cheminée, rendu plus distinct dans le calme nocturne...

Une veilleuse à la pâle lueur éclairait vaguement les objets d'alentour, tout en laissant le lit plongé dans l'ombre.

Soudain, la porte entrebâillée s'ouvrit lentement et sans bruit.

Une forme blanche parut sur le seuil, et s'arrêta un moment, muette et indécise.

Quiconque l'eût aperçue à cette heure, pâle et immobile, l'eût prise pour quelque fantôme.

Elle jeta un coup d'œil dans le corridor qu'elle venait de quitter, et parut prêter l'oreille...

Personne! Pas un bruit!

Alors, elle fit un pas en avant, refermant à demi la porte.

C'était, ou plutôt cela paraissait être une femme jeune encore.

Elle demeura une seconde immobile, pâle et tremblante.

On ne pouvait distinguer son visage dans la demi-obscurité de l'appartement.

Légère comme une apparition, et silencieuse comme elle, elle fit encore trois ou quatre pas, et se trouva à côté du lit vers lequel elle se pencha.

Elle examina le malade, retenant son souffle.

Raoul, sans doute sous l'influence de quelque potion opiacée, dormait d'un sommeil profond.

Par instants, cependant, ses lèvres s'agitèrent.

La forme blanche s'approcha plus près, écoutant...

— Polly! murmura tout-à-coup le malade.

Elle tressaillit... Il se taisait de nouveau, terrassé par le soporifique.

Elle épiait le moindre soupir de Raoul, pleine d'angoisse.

Il balbutia encore au milieu de son rêve :

— Hélas!... c'est affreux!... Je suis innocent!... Hélas!...

Sa respiration devenait sifflante... Après une nouvelle pause il reprit :

— Tout est là!... J'ai tout écrit... Là!...

Il s'interrompit une quatrième fois, balbutiant.

— Mais, cela n'est pas achevé!... Personne ne saura... jamais!... Je n'ai pas le droit!...

Plus un mot... Le sommeil devenait plus lourd et semblait paralyser sa langue. Il gisait inerte, muet et livide, accablé...

Le fantôme jeta autour de lui un regard rapide.

Il aperçut les vêtements de Raoul, suspendus à la muraille, non loin du lit.

pendant que les sentiments du procureur n'ont guère ému l'auditoire, car voici un quatrième individu qui fait le procès de M. Peyssonnié.

M. Peyssonnié, dit-il, nous déclare, ici, qu'il est socialiste; lui, patronné par le *Patriote* M. Peyssonnié fait le jeu de la réaction, il veut nous apitoyer sur son malheureux sort, il nous dit qu'il a souffert de la faim; il lui sied bien de parler des malheureux affamés, à lui chargé de sévir contre celui qui demande un morceau de pain. Non, nous ne voulons pas de ce candidat. (Applaudissements prolongés.)

Le président donne la parole à M. Guignard.

Le docteur, maire d'Angers, se croyait en famille. Mais les opportunistes qui lui ont déclaré la guerre ont affaire à un homme qui ne la dédaigne pas, car, dans son discours, il a parlé de patriotisme, de soldats, d'armée, de guerre étrangère enfin, tout comme un général.

Le reste, il a raconté ses luttes, ses défaites (hélas! qui n'en a pas), mais aussi ses victoires, car M. Guignard siège à l'Hôtel de Ville au grand dépit des opportunistes, et c'est pour lui une victoire dont il est fier à juste titre.

Il déclare qu'il est républicain et que ses ancêtres étaient des bleus; il se présente aujourd'hui candidat à la députation. Vous savez, dit-il, ce que je fais (on l'apostrophe grossièrement). M. Guignard répond certainement mieux aux contradicteurs que M. Peyssonnié. Il n'a point de discours écrit. On lui crie: « Le programme! » et M. Guignard répond qu'il faut à la France une bonne armée. Un autre l'accuse de faire bande avec M. de Châteaux, et le docteur-maire, comme réponse, déclare qu'il faut que nous ayons des soldats et que la nation soit armée. Son cri est: « Vive la France! » et ce cri doit être celui de l'armée.

Le tumulte augmente et M. Guignard ne peut plus se faire entendre.

Il y a un petit moment solennel. Vous m'accusez, dit-il, eh bien! laissez à un accusé innocent le temps de se défendre. J'affirme que je n'ai rien fait, ni rien écrit à la droite pour assurer mon élection de maire de la ville d'Angers.

Un impertinent demande la preuve.

M. Guignard raconte ce qui s'était passé quelques jours avant son élection. M. de Châteaux, maire par intérim, lui avait demandé si, étant maire, il autoriserait les processions. Il avait consulté, à cet effet, 100 républicains, et 95 lui avaient répondu qu'ils voulaient les processions. Du reste, ses prédécesseurs les avaient autorisées, il a fait comme eux. (Applaudissements.) Le *Patriote* me fait une guerre acharnée, aujourd'hui; on me dit qu'autrefois j'étais du *Patriote*; belle affaire! C'était ma propriété... et ce n'était pas une ferme de rapport. (Rires.)

On me dit que je suis avec la droite parce

que j'ai nommé un réactionnaire administrateur des Hospices. Eh! bien, voici pourquoi. Depuis plusieurs années, les administrateurs des Hospices étaient tous républicains; qu'arrivait-il? La presse réactionnaire accusait l'administration. Les aumônes, qui sont généralement fournies par de bonnes dévotes (*sic*), ne venaient plus; on ne recevait plus rien aux Hospices. On a nommé un conservateur et depuis les aumônes viennent comme autrefois; d'ailleurs, ils sont cinq républicains, que voulez-vous que le réactionnaire fasse?

M. Guignard parle aussi longuement de ses statues et monuments: de Beaurepaire, Grégoire Bordillon, le monument de la Roche-de-Mûrs, etc.

De nouveaux interrupteurs se présentent, demandant les choses les plus bizarres.

Le docteur déclare, lui aussi, qu'il se retirera au second tour de scrutin, s'il obtient moins de voix que son concurrent M. Peyssonnié.

Le procureur se lève, serre la main au maire d'Angers, et tous les deux crient: vive la République! cri resté sans écho dans l'assemblée.

Plusieurs journaux d'Angers étaient représentés.

On comptait à peu près dans la salle de trois à quatre cents personnes.

Nos compliments au bureau, qui est resté debout à peu près tout le temps, et nous demandons qu'on vote une récompense au président pour le mal qu'il s'est donné pour imposer silence.

Il faut avouer que M. Peyssonnié n'a pas eu le succès qu'il attendait. Encore quelques jours et il aura bien d'autres déceptions. Ils se proposent de faire d'autres conférences.

Il a fait distribuer son portrait à tout l'auditoire; chacun l'a mis dans sa poche. — W.

(L'Anjou.)

On lit dans l'*Union de l'Ouest*:

« Nous n'avons jamais été très ému des semblants de fureur que le *Patriote*, patron du candidat Peyssonnié, fait mine de fulminer contre le candidat radical Guignard. Même quand le *Patriote* appelle M. Guignard « le candidat ou l'élu de la Droite », cela ne paraît guère sérieux, depuis que les deux augures, se regardant sans rire (?), se sont serré la main s'engageant à faire voter l'un pour l'autre, suivant le résultat du premier tour de scrutin. Il nous semble que cet engagement réciproque va un peu gêner dans sa réalité le duel des deux adversaires. Le public sera tenté de supposer, sachant que cela doit finir par un baiser Lamourette, que les grands coups d'estoc et de taille ne sont que pour la galerie. Il en est même qui insinuent que des compensations sont promises et toutes prêtes pour consoler le moins heureux, l'hermine ou le ruban

matinales; elle les variait du reste chaque jour. Toutefois, un observateur attentif eut remarqué qu'elle passait toujours par le bureau des postes, soit au départ, soit au retour.

Polly, depuis quelque temps, aimait surtout à se trouver avec son oncle, sans la présence d'un tiers.

Elle éprouvait même, devant Lieschen, une sorte de gêne indéfinissable et qu'elle se reprochait...

Actuellement, la nièce du major semblait avoir à confier à celui-ci quelque chose, un secret, un aveu, qui l'étouffait, mais qu'elle refoulait toujours en elle, par un effort héroïque, et comme retenue par une sorte d'anxiété mêlée d'un peu de honte.

Macdowal ne s'apercevait de rien.

Cependant, on était arrivé au 20 septembre. C'était le onzième jour de la maladie de Raoul.

Le docteur venait de faire sa visite matinale, l'aubergiste frappa à la porte de la chambre où le major, sa nièce et la jeune Allemande étaient réunis pour le déjeuner.

— Entrez, dit Macdowal de sa voix amicale. Regnez parut, radieux, transfiguré par la joie.

rouge à celui-ci ou à celui-là, suivant le cas. *Risum teneatis, amici.* »

LA « PETITE FRANCE »

La débâcle du wilsonisme se continue; après le fondateur de cette branche d'industrie lucrative, voici que les feuilles qui ont servi à la fortune du maître vont disparaître à leur tour.

Wilson ne revient donc pas, comme on nous l'avait annoncé!

Comment alors expliquer la résolution prise par le Conseil d'administration de la *Petite France*? car il ne s'agit de rien moins que de la disparition de ce journal.

Les lecteurs de la *Petite France* ont à peine un mois encore à déguster la prose de la feuille wilsonienne, qui ira rejoindre l'ex-marchand de décorations dans l'oubli où il a eu la pudeur de s'enfermer.

C'est le nettoyage qui se poursuit.

FAITS DIVERS

Un détail que l'on ne connaît pas assez, dit le *Figaro*:

L'hymne national prussien, *Heil der un Siegeskranz*, est d'origine française. Le texte original est de M^{me} de Brinon, et la musique est de Lully. Cet hymne du peuple guerrier est une cantate que les élèves de Saint-Cyr ont chantée à Louis XIV.

Guillaume II va évidemment faire remplacer cet air national.

QUESTION D'ORTHOGRAPHE

Faut-il écrire *payerait* ou *paierait*? Laquelle de ces deux orthographes est la bonne? Les grammairiens ne sont pas d'accord, les examinateurs non plus, et cette incertitude a pour résultat de causer d'étranges désillusions aux candidats pour l'examen du volontariat.

Ceux du corps d'armée X, qui avaient écrit *payerait* s'estimaient sans reproche, en apprenant que les examinateurs du corps Y avaient admis cette orthographe. Mais les candidats ont ensuite connu que la règle variait avec la région, et que *payerait*, innocent ici, était réputé fautif ailleurs. Ils ont réclamé, et le ministre de la guerre vient de décider officiellement que l'on peut écrire *payerait* ou *paierait* indifféremment sans commettre de faute. On va donc reviser partout les dictées déjà corrigées, corriger les corrections, absoudre également les deux orthographes que M. de Freycinet accepte décidément comme également bonnes!

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 septembre 1889.

Les transactions ont été très restreintes; en outre la cote a été quelque peu influencée par

— Il est sauvé!... le médecin l'a affirmé! s'écria-t-il, haletant de satisfaction.

Et, sans ajouter un mot, il s'élança dehors.

Polly s'était levée, frémissante. Le major, non moins ému, versait du vin à côté de son verre sans s'en apercevoir, affectant un calme qu'il n'éprouvait pas.

Lieschen ne savait quelle contenance tenir.

Polly se pencha vers son oncle, et murmura quelques paroles à son oreille. Celui-ci secoua la tête vivement.

— Oh! non, pas encore! répondit-il tout bas, cela pourrait être dangereux pour Raoul en ce moment... attendons un peu...

Puis, au bout d'une minute de réflexion:

— Laissez-moi faire! ajouta-t-il.

Après le repas qui fut court, Macdowal prit ses gants et son chapeau, et sortit seul.

Il allait chez le docteur X... (A suivre.)

ABONNEMENTS D'UN MOIS

Cette année, pendant la période électorale, l'administration du journal *l'Écho Saumurois* servira des abonnements d'UN MOIS au prix de TROIS FRANCS.

la baisse de l'italien que le comptant jette par dessus bord et offre à 91.60.

Le 3 0/0 recule à 86.10; le 4 1/2 0/0 à 104.30.

Le Crédit Foncier fait bonne contenance à 4.280. Les obligations sont fermes, les capitalistes mettent à profit la faiblesse relative des cours pour faire ample provision de ces valeurs de premier ordre.

La Banque de Paris et des Pays-Bas est tenue à 780.

On cote 463.75 sur la Société Générale et 513.75 sur la Banque d'Escompte.

Le Crédit Lyonnais ferme à 692.50.

Les Dépôts et Comptes courants sont à 600.

Le 3 0/0 Portugais éprouve, mais dans une faible mesure, le contre-coup des réalisations qui se produisent; cette légère réaction ne peut qu'amener de nouveaux acheteurs.

La Banque Ottomane monte sur des achats de Londres, mais notre marché se montre irrité contre cette institution qui a toujours eu recours aux capitalistes français lorsqu'elle a eu besoin de faire appel aux capitaux, et qui, en retour, choisit constamment son personnel dirigeant parmi les personnalités étrangères les plus hostiles à notre pays.

Le Panama reste tenu à 46.

L'action de la Tour Eiffel cote 672.50.

On traite à 380 l'obligation des Chemins Economiques.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La circulaire que MM. Blondel et Garnier envoient gratuitement à toute personne qui en fait la demande, rue Ménars, à Paris, traite dans son numéro du 5 septembre: La Bourse et les élections. — La hausse et les fonds d'Etat. — Les recettes des chemins de fer, etc., etc.

Tout courbé!

La Clanchellerie (Loire-Inférieure), le 23 mars 1889. — Je souffrais de maux de reins atroces; j'étais tout courbé, je ne pouvais me redresser; étant couché il fallait m'appuyer sur mes coudes pour me relever. Depuis que j'ai pris une boîte de vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50, je suis parfaitement guéri. Je vous autorise à le publier. (Sig. lég.) AMAND PRIOU, fermier.

MARCHÉ de Saumur du 7 Septembre 1889

Froment-commerce, l'hectolitre	18	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	17 66	Veau	1 80
Méteil	14	Mouton	2 20
Seigle	9 55	Porc	1 50
Orge	11 65	Poulets la couple	3 50
Avoine	8 50	Dindonneaux	9
Sarrasin	—	Canards	3 50
Haricots blancs	18	Oies	9
Haricots rouges	16	Beurre le kilog.	2
Fèves	—	Œufs la douzaine	85
Noix	8	Foin, la charretée de 780 kilog.	50
Châtaignes	—	Luzerne	40
Sel les 100 kil.	15	Paille	35
Son	10	Huile de noix, 50 kil.	125
Pommes de terre, la barrique	40	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	33 40	id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	—
id. 2 ^e id. 0.1.33.33	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16
id. 3 ^e id. 0.1.31.88	—	Charbon de terre	4 50

GRANDE ENTREPRISE

VIDANGES INODORES

M. DUBOIS-RONCE, ENTREPRENEUR et ADJUDICATAIRE des vidanges inodores de la ville de Saumur, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires, qu'il fera une diminution sur l'adjudication acceptée par lui au-dessus de 4 mètres. — Prix: 3 francs. S'adresser de suite au bureau de Police et exiger les registres de l'adjudicataire.

Il prévient également le public qu'il tiendra tous les ENGRAIS nécessaires pour cultures et vignobles, analysés et garantis, et aux prix les plus modérés. — Matières desséchées: 6 fr. le mètre cube.

S'adresser, pour les commandes de toutes sortes, à son domicile, au PONT-FOUCHARD.

M. DUBOIS-RONCE, Diplômé et Breveté, a obtenu 28 médailles or et argent dans divers concours, et vient de recevoir une Médaille d'Or, pour ses engrais, à l'Exposition de Paris 1889.

M. Dubois Ronce se rend dans les châteaux et maisons bourgeoises des environs.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS, Fuite avec des alcools extra-fin.
Marmande, 43 degrés 1,50 le litre.
Montpellier, 47 — 1,75 le litre.
Armagnac, 50 — 2 » le litre.
Verre compris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A TITRE de LICITATION
Entre Majeurs
Avec admission d'étrangers,
PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e GAUTIER, le Dimanche 29 Septembre 1889, à midi.

LES IMMEUBLES

CI-APRÈS
Appartenant indivisément aux enfants de M. BELANGER.

Ville de Saumur

Une maison, située à Saumur, rue Nationale, n^{os} 52 et 54, occupée par le successeur de M. Leballeur.

Location, 1,500 fr. par an et les impôts, pour un long bail.

Commune de Baugeux

1 hectare 2 ares 30 centiares de vigne sur lesquels existe une petite maison, situés au canton de la Bergère.

Commune de Distré

Une maison avec habitation pour le vigneron, vigne et jardin clos de murs, belle cave, pressoir, situés à Pocé, d'une superficie d'environ 50 ares.

20 ares de vigne, à la Saulaie.
59 ares 70 centiares de vigne, à la Queue-des-Bois.

24 ares 27 centiares de vigne, au même lieu.

15 ares 40 centiares de terre, au même lieu.

40 ares 4 centiares de terre, au même lieu.

On pourra traiter avant l'adjudication en s'adressant à MM. BOURASSEAU-BELANGER, négociant à Saumur, LOISELEUR-BELANGER, à Benais, ou à M^e GAUTIER, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890.

Grande Maison

Rue de la Petite-Bilange, occupée par M. CHAUSSEPIED.

S'adresser à M. GAGNEUX, à Presles. (529)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

à l'amiable

Une jolie petite propriété

Située au Clos-Violette, commune de Saumur.

Avec maison, cave, pressoir, vigne et jardin, le tout clos de murs, d'une superficie d'environ 30 ares, joignant d'un côté M. Galbrun, d'autre côté la nouvelle route de Fontevraud, et d'un bout M. Boret.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (706)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

à l'amiable

UN PRÉ, situé dans la prairie du Godet, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, nommé le Pré-Piron, contenant environ cinquante-cinq ares y compris une douve, joignant d'un côté le fossé Chanvier, d'autre côté la prairie du Godet et M. Bouvet, d'un bout le Thouet, et d'autre bout M. Avenier et autres.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (705)

Etude de M^e LECOMPTE, notaire à Brézé (Maine-et-Loire).

A VENDRE

Belle Maison de Campagne

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à cent mètres de la gare.

Jardin potager, clos de vigne, vastes caves.

S'adresser à M^e LECOMPTE.

AVIS La chasse est interdite dans la commune d'Espèze pas 2 hectares de terre de la commune. (69 ans)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

LE CLOS

DU

Bois-Brard

Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, près le Pont Fouchard,

COMPLANTÉ EN VIGNES,

Comprenant : maisons d'habitation et de jardinier, avec antichambre, salon, salle à manger, 10 chambres à coucher, cabinets de toilette, mansardes, greniers, cuisine, office, lingerie, buanderie, cave, cuve à vendange, remise, écurie, hangar, prés et terrains propres à bâtir, en façade sur la levée de Saint-Florent.

S'adresser audit M^e GAUTIER et sur les lieux. (702)

A louer présentement

UNE BELLE MAISON

Avec GRANDE REMISE, ÉCURIE, COUR, CAVE ET JARDIN,

Située rue Fardeau, 26.

S'adresser à M. HOULARD, négociant en vins, rue des Basses-Perrières, n^o 7.

VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Co. a du Pérou du D^r VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : A. FRADEAU, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelle. (408)

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZEMAS,
Psoriasis, Acné, etc.;
des PLAIES et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science
Le traitement ne dérange
rien du travail; il est à
la portée des petites bourses,
et, dès le deuxième jour, il pro-
duit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LEBONARD,
MÉDECIN SPÉCIALISTE
41, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.).
CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance



MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole
(24^e ANNÉE)

Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures

ADMINISTRATION : 15, RUE DE TOURNON, PARIS

France à domicile, un an, 6 fr.; — Six mois, 3 fr. 50; — Trois mois, 1 fr. 50

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Omn.		Omn.		Expr.		Omn.	
	matin	soir								
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25			
Chartres	6		9 34	10 5	2 51	9 43	10 16			1 33
Château-du-Loir	10 13		12 30	1 58	6 35	12 28	1 8			4 50
Noyant-Méon	11 20			3 8	7 40	1 13				5 54
Limiers-Bouton	11 29			3 17	7 49					6 4
Vernantes	11 43			3 30	8					6 13
Blou	11 54			3 41	8 10					6 23
Vivy	12 2			3 49	8 17					6 31
SAUMUR (Orl.)										
(arrivée)	12 15		1 41	4 2	8 29	1 48	2 22			6 42
(départ)	12 23		1 47	4 14	8 34	1 54	2 28			6 53
Nantilly (arrivée)	12 31			4 22	8 41					7
SAUMUR (Etat)										
(arrivée)	12 41			4 34	8 51					7 11
(départ)				4 11	8 30					6 50
Nantilly (départ)	8 37	10 44		4 23	8 43					7 3
Chacé-Varrains	8 48	10 52		4 29	8 49					7 9
Brézé-Saint-Cyr	9 2	11		4 37	8 56					7 17
Montreuil-Bellay	9 19	11 24	2 18	4 57	9 11	2 22	2 59			7 29
Thouars			11 57	2 45	5 33	9 37	2 44	3 28		8
Niort			3 58	4 30	8 42		4 31	5 20		10 32
Saintes				6 30	11 52		6 12	7 53		2 3
Bordeaux				9 52	3 34		9	11 13		4 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Omn.		Omn.		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux										
Saintes										
Niort										
Thouars										
Montreuil-Bellay	9 35	6 38			1 9	2 37	4 55	9 6	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18				2 50	5 18	9 41		
Chacé-Varrains	10 7	7 27				2 57	5 26	9 49		
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34				3 2	5 31	9 55		
SAUMUR (Etat)										
(arrivée)	10 22	7 45				3 13	5 42	10 3		
(départ)		7 25				2 52	5 20			
Nantilly (départ)	7 38	11 36				3 3	5 33			
SAUMUR (Orl.)										
(arrivée)	7 47	11 44	1 36	3 11	5 41				10 59	11 46
(départ)	7 57	11 54	1 42	3 15	5 45				11 7	11 53
Vivy	8 10	12 10			3 27	5 59				
Blou	8 19	12 19			3 35	6 8				
Vernantes	8 32	12 33			3 46	6 20				
Limiers-Bouton	8 45	12 46			3 57	6 32				
Noyant-Méon	8 59	1			4 9	6 44			11 44	
Château-du-Loir	10 10	2 9	2 58	5 22	7 58				12 26	1 12
Chartres	2 47		5 54	9 26	12 4				3 26	4 05
Paris	5 25		7 30	11 50	2 27				5 10	5 45

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte			Omn.		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Saumur	7 52	9 37	4 34			
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50			
Chinon	9 4	12 50	7 14			

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn.			Omn.		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Saumur	7 52	12 23	4 31			
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10			
Bourgueil	8 54	1 20	5 20			

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Poitiers	6 5	6 55	12 53			
Moncontour	7 41	10 48	2 27			
Loudun	8 41	1 46	3 4			
Montreuil (ar.)	9 21	3 24	4 38			
(départ)	6 53	9 29	4 25	5	9 30	
la Vaudelay	7 4	9 40	4 46	5 10	9 41	
Baugé	7 14	9 50	5 30	5 19	9 52	
Doué	7 22	9 57	6 16	5 26	10 1	
Martigné	7 43	10 17	7 5	5 40	10 24	
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10		

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57	
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42	
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12	
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21	
la Vaudelay	6 37	9 16	12 34	1 8	8 31	
Montreuil (ar.)	6 46	9 26	12 48	2 1	8 41	
(départ)	7 36		1 26	2 15	9 14	
Loudun	8 24		4 14	3	10 13	
Moncontour	8 55		6 8	3 29	10 48	
Poitiers	10 33		10 40	5	12 16	

LIGNE D'ORLÈANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte		Omn. mixte		Omn. mixte		Omn. mixte		Omn. mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes	11 55				6 10					